

Bulletin CERN

Numéro 31-32/2013 - Lundi 29 juillet 2013

Plus d'articles sur : http://bulletin.cern.ch

CHERCHE: HUILE DE COUDE

À Divonne-les-Bains, une association créée par des anciens du CERN restaure la plus vieille usine hydroélectrique de France. Une aventure initiée il y a plus de dix ans, et à laquelle vous êtes invités à prendre part...



 $Raymond\ Bouquin, Henri\ Slettenhaar\ et\ Georges\ Leskens\ (de\ gauche\ à\ droite)\ devant\ le\ tableau\ \'electrique\ en\ marbre\ de\ l'ancienne\ usine\ hydro\'electrique\ du\ Moulin\ David,\ à\ Divonne-les-Bains.$

Georges Leskens, fringant retraité d'à peine 85 ans, est le président de l'association Divonnelectro. Ancien ingénieur-électricien du CERN, Georges a un objectif: faire revivre la centrale hydroélectrique du Moulin David de Divonne-les-Bains, qu'il a découverte à l'abandon en 2001. « Quand je suis entré dans la centrale pour la première fois, j'ai découvert plusieurs remarquables machines d'époque... et l'étendue des dégâts, se souvient Georges. La ville utilisait ce bâtiment pour stocker, entre autre, le sel de déneigement... je ne vous raconte pas l'état de la mécanique!» Sensible à la valeur historique du site (voir encadré), Georges convainc le député maire de Divonne, Etienne Blanc, de le rénover, et prend, dans la foulée, la direction du projet. « Avec Gérard Vindret, un artisan-ferronnier de Divonne passionné de machines anciennes et quelques copains du CERN [dont le plus ancien

a aujourd'hui plus de 90 ans !], *nous nous sommes lancés dans l'aventure* », raconte-t-il. En 2002, l'association *Divonnelectro* est ainsi crééo

Onze années et quelque 14 000 heures de travail plus tard, l'association, qui compte désormais 50 membres (dont 15 très actifs), parmi lesquels des anciens du CERN, des retraités des SIG (Services industriels de Genève), des membres de la Fondation EDF (Électricité de France) et des Divonnais, peut dresser un fier bilan : « Les gros travaux de restauration touchent à leur fin, indique Raymond Bouquin, ancien ingénieur-électricien du CERN, également membre de Divonnelectro. Toutes les machines qui ont été restaurées fonctionnent comme à leur origine. Même la plus ancienne, qui date de 1902, tourne aujourd'hui comme une horloge suisse!»



LES JOIES DE L'ÉTÉ POUR LES PHYSICIENS

L'été est une saison riche en conférences pour les physiciens des particules. La semaine dernière a été marquée par deux rencontres importantes. L'édition 2013 de la conférence sur la physique des hautes énergies organisée par la Société européenne de physique (EPSHEP) s'est déroulée à Stockholm (Suède) et la conférence « Strangeness in Quark Matter » 2013 s'est tenue à Birmingham (Royaume-Uni).

(Suite en page 2)

Dans ce numéro

Actualités

Cherche : huile de coude	1
Les joies de l'été pour les physiciens	2
Dernières nouvelles du LS1 : premières	
missions accomplies	3
« Pérégrinations à l'infini »	4
Chute des températures à ISOLDE	5
Sécurité informatique	6
En pratique	7
Officiel	8

Publié par :

CERN-1211 Genève 23, Suisse - Tel. + 41 22 767 35 86 Imprimé par : CERN Printshop © 2013 CERN - ISSN : Version imprimée : 2077-950X Version électronique : 2077-9518



(Suite en page 2)

Le mot du DG

(Suite de la page 1)

LES JOIES DE L'ÉTÉ POUR LES PHYSICIENS

De telles conférences représentent Ces derniers temps, les discussions au souvent l'aboutissement de plusieurs mois de travail intense sur les derniers résultats et sont l'occasion, lorsque la Nature s'y prête, d'annoncer des découvertes. Elles permettent également aux scientifiques d'entretenir leur réseau dans le monde entier. À l'instar de la physique des particules, la conférence EPS-HEP, à laquelle j'ai assisté, aux côtés de scientifiques asiatiques et américains, a une portée mondiale, contrairement à ce que semble indiquer son intitulé. 750 personnes, dont beaucoup de jeunes, y ont assisté cette année. Le programme des sessions parallèles permettait aux intervenants de présenter les résultats de leurs travaux, réalisés, pour certains, au sein de collaborations immenses, et voir leurs efforts encouragés de la sorte était impressionnant.

CERN ont surtout porté sur la découverte d'un boson de Higgs et les recherches qui s'en sont suivies. Il en fut de même à la conférence EPS-HEP. Beaucoup de résultats issus du LHC y ont été présentés, y compris la récente observation de la désintégration très rare du méson Bs en deux muons. Cependant, la conférence a également porté sur de nombreuses autres expériences, grandes et petites, du monde

Par-delà le Modèle standard, la recherche mondiale sur la matière noire a progressé grâce à des expériences toujours plus précises, dont la sensibilité décuple tous les deux ans. Les résultats s'accumulent également à la frontière des hautes intensités, du côté des expériences sur les neutrinos et en astrophysique

des particules. Par ailleurs, des idées innovantes ont été présentées en matière d'accélérateurs de particules et de technologie de détection, notamment au cours de la session spéciale pour le Comité européen sur les futurs accélérateurs. Il y a été question de l'impact de la mise à jour de la stratégie européenne et c'est à cette occasion que j'ai présenté le programme

Ces rencontres illustrent la mondialisation de ce domaine de recherche. Elles sont également l'occasion de se rappeler que nous disposons d'une ressource précieuse, essentielle pour l'avenir de la discipline : les jeunes générations.

Rolf Heuer

CHERCHE: HUILE DE COUDE

Et l'association va même plus loin, puisque sous son impulsion, la ville fait installer une turbine moderne d'une puissance de 50 kW qui permettra d'assurer une partie de l'éclairage public de Divonne. «À terme, l'office de tourisme, partie prenante dans notre association, devrait déménager dans l'usine hydroélectrique, confie Henri Slettenhaar, ancien informaticien du CERN, en charge de la communication pour l'association. En parallèle, nous voudrions également y créer un petit musée dynamique. Les visiteurs passant par l'office de tourisme pourront ainsi découvrir une partie du patrimoine de la ville.»

Dans cette optique, Divonnelectro serait ravie d'accueillir de nouveaux membres. « Nous invitons les jeunes retraités du CERN et, plus généralement, quiconque est intéressé par notre projet, à rejoindre l'association, conclut Georges. Nous avons tous beaucoup appris en travaillant au CERN, et c'est un plaisir de pouvoir mettre ce savoir-faire au service de la communauté.»

Un peu d'histoire

L'usine hydroélectrique de Divonneles-Bains, construite en 1887, est la plus ancienne centrale hydraulique de France en fonctionnement dans son bâtiment d'origine. À l'origine, elle alimentait les grands hôtels et les thermes de la ville en électricité.

Jusque dans les années 50, la totalité de l'énergie de Divonne-les-Bains était produite grâce à sa rivière, la Divonne. Avec l'arrivée d'EDF, dans les années 50, ce mode de production a cependant été abandonné, et avec lui, la plupart des usines hydroélectriques du Pays de Gex et d'ailleurs. Seule « rescapée », l'usine de Divonne-les-Bains fait aujourd'hui partie intégrante du patrimoine industriel de la

Vous êtes technicien(ne) ou ingénieur en électromécanique, informaticien(ne), expert(e) en énergie, passionné(e) de muséographie, ou simplement plein(e) de bonne volonté? Contactez Georges (leskensgeorges@aol.fr) ou Henri (hslettenhaar@gmail.com), ils seront enchantés de répondre à vos questions.

Les membres de l'association se réunissent tous les mardis matin, ou plus souvent en fonction des manifestations prévues ou pour des rencontres conviviales. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.divonnelectro.fr.

Notez que *Divonnelectro* participe au développement scientifique des énergies renouvelables et durables par l'organisation de conférences techniques et d'exposés à l'usine.

Anaïs Schaeffer



Vue du moteur thermique de secours datant de 1907

PREMIÈRES MISSIONS ACCOMPLIES

DERNIÈRES NOUVELLES DU LS1:

Tout se passe bien dans les différents accélérateurs du Laboratoire. Du côté du projet SMACC, dans le LHC, l'ouverture des soufflets externes W est déjà bien avancée, puisque ils sont ouverts dans plus de la moitié de la machine. Le projet est maintenant à 15% de sa progression, et l'ensemble de l'activité de consolidation des aimants et des circuits supraconducteurs est actuellement revue par des experts externes issus de laboratoires du monde entier.

Le remplacement des aimants suit quant à lui son cours, le dernier d'entre eux devant être mis en place avant la mi-août. L'activité de relocalisation de l'électronique (projet R2E - Radiation to Electronics) progresse particulièrement bien, puisqu'elle est en avance d'une semaine sur le calendrier officiel.

Au point 7, les travaux de génie civil consistant à agrandir une des galeries d'accès sont désormais terminés (voir image 1). Au point 5, le dernier fourreaux de 40 cm de diamètre et 14 mètres de long a été percé avec succès.

Du côté de l'AD (Décélérateur d'antiprotons). un des nouveaux aimants - actuellement en cours de construction en Russie – s'annonce malheureusement avec du retard, puisque les équipes ont rencontré quelques problèmes pour la fabrication de la bobine. Ce retard devrait cependant pouvoir être intégré sans trop de problèmes dans le calendrier.

Dans le PS, la première nouvelle unité de ventilation a été installée. Dans le LEIR, la campagne de câblage a quant à elle commencé, tandis que dans le SPS, la phase de préparation préalable au remplacement des câbles irradiés au point d'accès 1 a démarré. Il s'agit d'une opération délicate compte tenu de l'ancienneté des infrastructures, et malgré ces difficultés, le premier absorbeur de faisceau a été extrait sans encombre.

Plus généralement, la maintenance des postes CERN 400 kV et 66 kV par le service Électrique avance bien et devrait être terminée fin juillet. La consolidation des systèmes d'alimentation en eau déminéralisée est presque achevée; la production devrait ainsi pouvoir reprendre au début du mois d'août. Enfin, notez que RTE (Réseau de transport de l'électricité français) a demandé une semaine supplémentaire pour la maintenance des relais de protection - installations chargées de mettre hors tension un bout de réseau « malade » si nécessaire – lesquels devraient finalement être opérationnels début août (voir image 2).



lmage 2: maintenance des relais de protection par RTE.

Image 1 : une des galeries d'accès du point

Sécurité et propreté : l'affaire de tous

La sécurité est le premier mot d'ordre du LS1, c'est pourquoi les personnes en charge du bon déroulement du LS1 tiennent à rappeler que c'est la responsabilité de chacun et qu'aucune entorse au règlement ne saurait être tolérée.

Parallèlement aux problèmes de sécurité, la question de la propreté des tunnels mérite elle aussi d'être soulevée: notez que les caniveaux ne sont pas des poubelles, d'autant plus que leur nettoyage s'avère coûteux en temps et en argent. À bon entendeur...

CERN Bulletin

2 29-07/05-08-2013 29-07/05-08-2013 3

« PÉRÉGRINATIONS À L'INFINI »

L'art s'invite dans le jardin du Globe : dès septembre, vous pourrez y admirer une impressionnante sculpture d'acier, symbole moderne de l'évolution de la science à travers les âges.

Les travaux sont en marche sur la place Galileo Galilei attenante au Globe de la science et de l'innovation. Bientôt, l'endroit accueillera une œuvre d'art monumentale : une sculpture en acier inoxydable de 15 tonnes, de 7 mètres de haut sur plus de 10 mètres de large.

L'histoire de cette œuvre commence en 2005, quand Gayle Hermick, sculptrice canadienne, découvre le CERN. « Lors de ma première visite au Laboratoire, j'ai été fascinée par l'immensité du LHC et par ce qu'il représente : une expérience reposant sur des siècles d'exploration scientifique, se souvientelle. Les théories physiques actuelles succèdent à celles qui les ont précédées et ainsi de suite. Les liens que tissent les théories entre elles forment une trame au motif élaboré et constituent l'histoire de la science. »

De cette « rencontre » stimulante entre l'artiste et le CERN naît un projet. Baptisé Pérégrinations à l'infini, il prend la forme d'un ruban d'acier s'enroulant et se déroulant au gré des possibilités – infinies – et retraçant, sur près de 4000 ans, une partie de l'histoire des connaissances scientifiques et techniques à travers le monde. « Sur une des faces du ruban sont inscrites, dans leur langue d'origine, 396 grandes découvertes accompagnées des noms de leurs 'découvreurs',

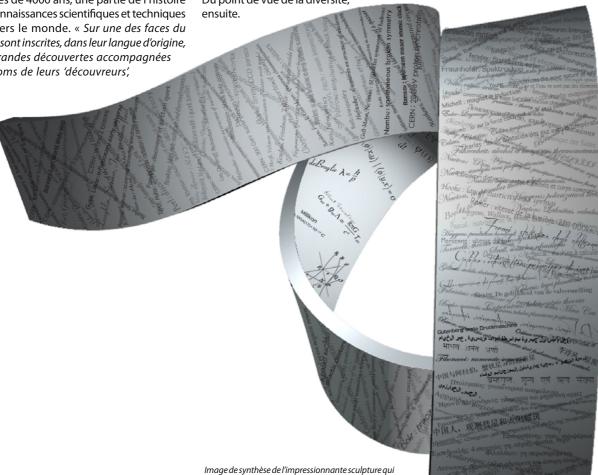
explique Bernard Pellequer, responsable de la programmation des événements du Globe, en charge de la mise en œuvre de ce projet. L'histoire commence en Mésopotamie, avec le calcul sexagésimal, et s'achève (pour le moment) au CERN, avec la découverte du boson de Higgs. Bien sûr, l'exploration continue, c'est pourquoi le bout du ruban reste en suspension, comme en attente de la suite des événements... » Étape par étape, les visiteurs peuvent ainsi suivre le cours de l'histoire des sciences, et retrouver, ici ou là, quelques noms familiers. Sur l'autre face, c'est le langage de la science que Gayle Hermick a voulu mettre en exergue. Du populaire théorème de Pythagore à l'énigmatique équation lagrangienne du Modèle standard, l'alphabet des mathématiques se complexifie à mesure que se déroule le ruban.

Symboliquement, les connexions avec le CERN sont multiples. Technologiquement d'abord, puisque la sculptrice a choisi de travailler un métal industriel, l'acier inoxydable, qu'il a fallu découper au laser. Du point de vue de la diversité,

En mettant à l'honneur les hommes et les femmes du monde qui ont fait la science à travers les âges, l'œuvre de Gayle Hermick renvoie à la nature même du CERN, dont l'existence repose sur la collaboration internationale. Enfin, cette sculpture, comme le Globe lui-même, joue le rôle de passerelle entre la science et la société. « Cette œuvre permettra aux visiteurs d'appréhender une partie de l'histoire des sciences, de ses balbutiements à aujourd'hui, souligne Bernard Pellequer. Cerôle d'éducation est aussi une des missions fondamentales du CERN. »

La sculpture Pérégrinations à l'infini sera inaugurée fin septembre. L'ensemble des coûts de création et de construction de l'œuvre ont été supportés par une donation exclusive de la Fondation Meyrinoise du Casino. Elle a été exécutée par la société de construction suisse SENN-AG.

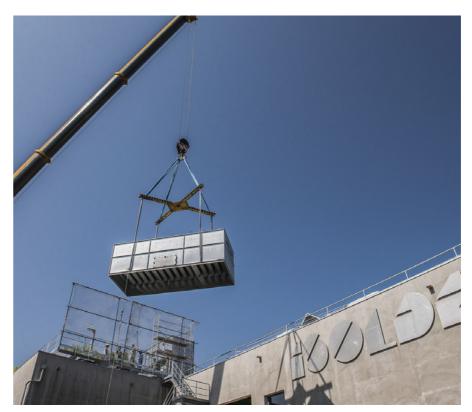
Anaïs Schaeffer



ornera le iardin du Globe dès septembre

CHUTE DES TEMPÉRATURES À ISOLDE

Depuis plusieurs semaines, les membres du groupe EN-CV affectés au projet HIE-ISOLDE travaillent au déploiement du réseau de refroidissement et de ventilation des nouveaux bâtiments de l'expérience. En bonne voie, ces travaux devraient être terminés d'ici à la fin de l'année.



Grâce au groupe EN-HE, l'installation des 8 modules de refroidissement sur le toit d'ISOLDE s'est déroulée parfaitement.

Étape phare de ces opérations, la mise en place de deux tours de refroidissement composées de quatre modules chacune sur le toit du bâtiment 198 s'est déroulée sans encombre. D'une puissance de 2 MW, ces tours produisent une eau à 27°C destinée au refroidissement des équipements cryogéniques (compresseurs et boîtes froides) et des échangeurs pour les aimants d'ISOLDE. À 37°C à sa sortie des échangeurs, l'eau, qui circule en circuit fermé, est ensuite renvoyée vers les tours de refroidissement.

En parallèle, deux groupes frigorifiques ont également été mis en place sur le toit du bâtiment 199. Destinés à produire une eau à 14°C pour les centrales de ventilation des nouveaux bâtiments, ils permettront également de refroidir des équipements plus exigeants tels que les amplificateurs et les cavités à radiofréquence. Pour l'heure, les équipes s'emploient au raccordement de la tuyauterie et à l'installation des nouveaux équipements de ventilation.

Anaïs Schaeffer

4 29-07/05-08-2013 **5**

Sécurité informatique

LA BÉVUE MISE À NU

Par le passé, nous avons publié divers articles sur une multitude d'aspects concernant la sécurité informatique et les risques pour le CERN, ainsi que pour votre propre utilisation au CERN ou à la maison. Certains étaient pertinents pour nous tous, d'autres, seulement pour une minorité. Cette fois, nous voudrions aborder une question plutôt délicate et heureusement rare : la consultation de sites web pornographiques et la raison pour laquelle elle est interdite au CERN.

10 000 personnes de cultures et de professions différentes travaillent au CERN, et ce, pendant ou en dehors des heures de travail traditionnelles - sans compter celles qui séjournent dans un hôtel du site. Il est naturel que les comportements, intérêts, perceptions et attitudes de chacun varient significativement. Au CERN, nous tenons beaucoup à cette variété. À cet égard, le campus du Laboratoire est comparable à une petite ville, et comme dans chaque petite ville, quelques citoyens sont attirés par la pornographie.

Il n'est pas facile de trouver une définition commune de « pornographie ». Cela dépend de nos racines culturelles, de nos valeurs et de l'environnement dans lequel nous vivons. Cela dit, si vous avez un doute sur le fait que certaines pages web contiennent de la pornographie, il est préférable de supposer que c'est effectivement le cas, et d'agir en conséquence.

La navigation sur des sites web pornographiques, le téléchargement, la capture ou le stockage de vidéos et de photos pornographiques sont contraires aux valeurs du CERN et à son code de conduite, et sont interdits par ses règles informatiques.

La consultation de pages web pour « adultes » n'est jamais une activité professionnelle; à la vue de celles-ci, certains collègues pourraient être irrités, offensés ou choqués, et avoir la sensation d'être harcelés (voir la Circulaire opérationnelle n° 9). Par ailleurs, visiter de tels sites et télécharger du contenu pornographique met en danger votre ordinateur, les pages web en question et certains fichiers pouvant en effet contenir des virus ou d'autres logiciels malveillants. Cela pourrait même constituer une violation des droits d'auteur du propriétaire du contenu. Finalement, cela met l'Organisation en danger, car de telles activités peuvent être surveillées par le propriétaire du site ou des tierces personnes (y compris éventuellement des autorités nationales). Ce ne serait évidemment pas bon pour la réputation du CERN, surtout si la liste des visiteurs de ces pages venait à être publiée, et que le nom « CERN » y apparaissait.

Pour les mêmes raisons, l'incitation à la violence, à la discrimination, et au racisme, ainsi que toute activité inappropriée ne sont pas tolérés. Épargnez-vous l'embarras de recevoir une notification de la Sécurité informatique vous demandant de justifier (et éventuellement de cesser) une activité

interdite; ou pire, la possibilité d'une action disciplinaire contre vous. Abstenez-vous de regarder des pages pornographiques et des contenus illégaux lorsque vous êtes connecté aux réseaux du CERN, même si vous utilisez votre propre machine.

Si vous voulez en savoir plus sur les incidents et les problèmes de sécurité informatique rencontrés au CERN, consultez notre rapport mensuel.

Pour plus d'informations, contactez l'équipe de sécurité informatique ou consultez notre site web

Computer Security Team



DU 3 JUIN AU 3 AOÛT, LIMITEZ VOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Le CERN est normalement alimenté depuis le réseau 400 kV français RTE/EDF et dispose d'une source de repli à puissance réduite depuis le réseau 130 kV suisse ALPIQ/SIG.

Durant le LS1, du 3 juin au 3 août 2013, le service Électrique EN/EL va entreprendre des travaux de maintenance et de consolidation des postes CERN 400 kV et 66 kV.

Le 3 juin 2013, l'alimentation du Laboratoire sera transférée sans coupure sur le réseau 130 kV suisse. La puissance disponible sera techniquement limitée à 50 MW, plafond compatible avec la consommation actuelle, le réchauffement des installations cryogéniques du LHC étant achevé.

Pendant cette période critique de 2 mois, la consommation électrique du CERN sera étroitement surveillée par les opérateurs de la Salle de contrôle (CCC) et devra impérativement être maintenue inférieure à 50 MW. Pour éviter tout risque de surcharge ou des délestages, le service Électrique demande à tous les utilisateurs de limiter leur consommation pendant cette période.

Avec tous nos remerciements,

Le service Électrique EN/EL

PÉRIODE ESTIVALE | FERMETURE DES RESTAURANTS

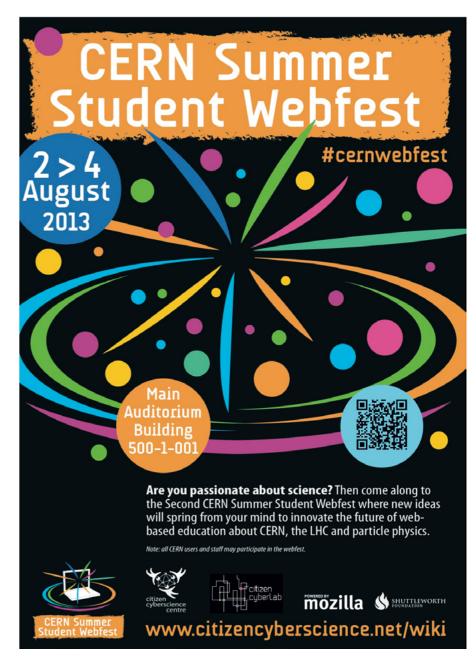
Pendant la période estivale, merci de bien vouloir noter la fermeture des cafétérias suivantes :

Bât. 54: fermé du 29.07.2013 au 06.09.2013. Bât. 13: fermé du 13.07.2013 au 06.09.2013. Restaurant No. 2, service à table (brasserie et restaurant) : fermé du 01.08.2013 au 06.09.2013.

Bât. 864 : fermé du 29.07.2013 au 06.09.2013. Bât. 865 : fermé du 29.07.2013 au 06.09.2013.

WEBFEST DU CERN : UN WEEKEND CONSACRÉ À LA SCIENCE SUR LE WEB

Si vous êtes fou de sciences et que vous avez envie de faire partager cette passion, venez prendre part au webfest des étudiants d'été au CERN, qui se déroulera les 3 et 4 août! Il s'agit d'une initiative populaire lancée par les étudiants d'été et ouverte à tous les membres du personnel et tous les utilisateurs du CERN. L'objectif est de faire émerger de nouvelles idées qui inspireront les futurs contenus éducatifs en ligne sur le CERN, le LHC et la physique des particules.



6 29-07/05-08-2013



CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE N°30 (RÉV. 3) - « PRESTATIONS FINANCIÈRES LORS DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS ET DE L'EXTINCTION DU CONTRAT»

La circulaire administrative n°30 (Rév. 3) intitulée « Prestations financières lors de l'entrée en fonctions et de l'extinction du contrat», approuvée par le Directeur général après discussion au sein du Comité de concertation permanent lors de sa réunion du 27 juin 2013 et entrant en vigueur au 1er août 2013, est désormais disponible sur le site intranet du département des Ressources humaines: https://hr-docs.web.cern.ch/hr-docs/admincirc/admincirc_fr.asp

La circulaire administrative n°30 (Rév. 3) est applicable à tous les membres du personnel.

Elle annule et remplace la circulaire administrative n°30 (Rév. 2/Corr.) intitulée « Prestations financières lors de l'entrée en fonctions et de l'extinction du contrat » de septembre 2009.

Cette circulaire a été révisée afin de tenir compte des modifications introduites dans les Statut et Règlement du personnel en janvier 2013, relatives à l'instauration du statut d'État membre associé et de nouvelles catégories de membres du personnel associés.

En particulier, la notion d'« État membre » à l'annexe II (« Volumes pris en charge pour le déménagement ») de la circulaire a été élargie à celle d'« État membre ou État membre associé». La circulaire fait aussi désormais référence aux « attachés scientifiques » et aux « professeurs invités », et non plus aux « attachés payés ».

L'annexe I (« Procédure relative au déménagement ») a été modifiée afin de définir et de clarifier les obligations des parties impliquées dans un déménagement et d'instaurer un contrat tripartite qui devra être signé entre le CERN, le membre du personnel concerné et l'entreprise de déménagement.

Département HR Bureau du chef du département

CIRCULAIRES ADMINISTRATIVES N°12 A (RÉV. 2) - « FRAIS D'ÉDUCATION » ET N°12 B (RÉV. 2) - « FRAIS D'ÉDUCATION ET DE COURS DE LANGUE »

Les circulaires administratives n°12 A (Rév. 2) intitulée « Frais d'éducation » et n°12 B (Rév. 2) intitulée « Frais d'éducation et de cours de langue », approuvées par le Directeur général après discussion au sein du Comité de concertation permanent lors de sa réunion du 27 juin 2013 et entrant en vigueur au 1^{er} août 2013, sont désormais disponibles sur le site du Département des ressources humaines : https://hr-docs.web.cern.ch/hr-docs/admincirc/admincirc.asp

La Circulaire administrative n°12 A (Rév. 2) est applicable aux titulaires (à l'exception des ex-titulaires « locaux »), engagés avant le 1er janvier 2007. La Circulaire administrative n°12 B (Rév. 2) est applicable aux titulaires engagés à partir du 1er janvier 2007 et aux boursiers, aux attachés scientifiques et professeurs invités, ainsi qu'aux ex-titulaires « locaux » engagés avant le 1er janvier 2007.

Elles annulent et remplacent les circulaires administratives n°12 A (Rév. 1/Corr.) intitulée « Frais d'éducation » et n°12 B (Rév. 1/Corr.) de décembre 2009.

Ces circulaires ont été révisées afin de tenir compte des modifications apportées aux Statut et Règlement du personnel en janvier 2013, relatives à l'instauration du statut d'État membre associé et des nouvelles catégories de membres du personnel associés. En particulier, il était nécessaire de remplacer la notion de « territoire européen d'un État membre de l'Organisation » par la notion de « territoire d'un État membre ou État membre associé de l'Organisation ».

En outre, la Circulaire administrative n° 12 B (Rév. 2) fait désormais référence aux « attachés scientifiques » et « professeurs invités » et non plus aux « attachés payés ».

Enfin, les aspects relatifs aux paiement des frais de repas (circulaire administrative n°12 A (Rév.2)) et des frais d'hébergement (circulaires administratives n°12 A et B (Rév. 2)) ont été précisés.

Département HR Bureau du chef du département

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DES RECOURS

La Commission paritaire consultative des recours a examiné le recours interne introduit par un ancien membre du personnel, bénéficiaire de la Caisse de pensions du CERN, contre le calcul de sa pension dans le cadre du programme de retraite progressive.

L'intéressé n'a pas formulé d'objection à ce que le rapport de la Commission et la décision définitive du Directeur général soient portés à la connaissance des membres du personnel.

Par conséquent, en application de l'article R VI 1.18 du Règlement du personnel, ces documents seront disponibles du 26 juillet au 11 août 2013 via ce lien: http://indico.cern.ch/conferenceDisplay.py?confld=264984

Département HR Bureau du chef du département

RÉUNION D'INFORMATION ANNUELLE DE LA CAISSE DE PENSIONS

Tous les membres et bénéficiaires de la Caisse de pensions sont invités à

la réunion d'information annuelle qui se tiendra dans la Salle du Conseil le mercredi 11 septembre 2013 de 10h à 12h

Des exemplaires des états financiers 2012 de la Caisse de pensions peuvent être obtenus auprès des secrétariats de département, et ils seront également mis à votre disposition lors de cette réunion annuelle.